

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE

Séance du 30 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le trente septembre à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 23 septembre 2021, se sont réunis à la salle des Fêtes de Saint Symphorien des Bruyères, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	45
VOTANTS	55

CONVOCAATION

Datée	Du 23/09//21
Affichée	du 23/09/21

OBJET

Election de membres au
Syndicat Mixte du Bassin de la
Risle et de la Charentonne

Madame Paule KLYMKO a été nommée secrétaire de séance.

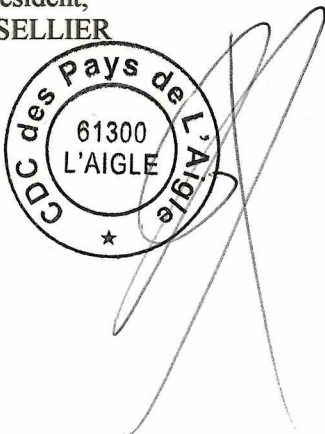
Étaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Eric ZO, Alain TESSIER, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, François SAUNOIS, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Pascal SUARD, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Maïté GRANDCLÈRE, Nathalie RIBAUT, Nadège TROUILLET, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Pascal SAMSON, Marie-José MARTIN, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Isabelle DUVAL de LAGUIERCE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, François HUREL, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Odile VANDEWALLE, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, François CARBONELL.

Pouvoirs : Didier PITOU a donné pouvoir à Jean SELLIER
Alexandra DEPARIS-AUBRIL a donné pouvoir à Nadège TROUILLET
Christian BARBIER a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN
Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER a donné pouvoir à Marie-José MARTIN
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSELIN a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Fabrice GLORIA a donné pouvoir à Jean-Guy GRANDIN

Représentés : Daniel MARIE représenté par Alain TESSIER
Marie-Odile TAVERNIER représentée par François SAUNOIS
Christophe POTTIER représenté par Odile VANDEWALLE

Acte rendu exécutoire après
publication le 08 octobre 2021

Le Président,
Jean SELLIER



Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil que dans le cadre de sa compétence *Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)*, la Communauté de Communes est adhérente au Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne (SMBRC).

Par délibération en date du 23 juillet 2020 faisant suite au renouvellement général des mandats, le Conseil Communautaire a désigné ses délégués pour siéger au SMBRC comme suit :

Monsieur Vincent TELLIER, délégué titulaire représentant la commune de la Ferté-en-Ouche a démissionné de son mandat de conseiller municipal ce qui conduit concomitamment à la fin de son mandat au conseil syndical du SMBRC.

Conformément aux statuts du SMBRC, il convient de pourvoir à son remplacement.

Pour la désignation, le conseil décide, à l'unanimité, de recourir au vote à main levée.

- Vu les statuts du Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne
- Vu la délibération n° 2020-07-23-081 du conseil communautaire en date du 23 juillet 2020 portant désignation des délégués au Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne,
- Considérant la vacance d'un siège de délégué titulaire représentant la commune de La Ferté-en-Ouche
- Considérant la proposition de la commune de La Ferté-en-Ouche,

Acte rendu exécutoire après
publication le 08 octobre 2021

Le Conseil après en avoir délibéré :

- **DESIGNE** Monsieur Yannick LEBEDEL délégué titulaire représentant la commune de La Ferté-en-Ouche pour siéger au conseil syndical du Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Jean SELLIER

